

Jacques Marquette était-il prêtre?

Jean Delanglez

Volume 3, numéro 1, juin 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801526ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801526ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Delanglez, J. (1949). Jacques Marquette était-il prêtre? *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3 (1), 73–74. <https://doi.org/10.7202/801526ar>

JACQUES MARQUETTE ÉTAIT-IL PRÊTRE ?

Rappelons d'abord les pièces du débat. Dans la *Revue de l'Université Laval* (Québec) janvier 1949, p. 436-41, article de Joseph Carlton Short: *Joseph Marquette, S.J., Catechist*. Dans la même *Revue*, mars 1949, p. 634-39, réponses du R.P. Paul Desjardins: *Jacques Marquette était-il prêtre ?* et de R.N. Hamilton: *Father Jacques Marquette, s.j. Priest*, p. 640-42.

Dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, mars 1949, p. 580-81, autre réponse de Jean Delanglez, s.j.: *Le Révérend Père Jacques Marquette était-il prêtre ?*

Un document manquait en cette controverse, le document décisif qui dirait la date et le lieu de l'ordination du Père Marquette.

Voici la dernière note que nous adresse le Père Delanglez:

L'ORDINATION DU PÈRE JACQUES MARQUETTE

Dans la *Revue de l'Université Laval*, mars 1949, deux articles ont paru en réponse au révérend M. Joseph Carlton Short. Une note de la rédaction, à la fin des deux articles est libellée comme suit: « Cette controverse au sujet du Père Marquette a été intéressante. Nous ne croyons pas opportun qu'elle dure dans la *Revue de l'Université Laval*. Nous la considérons comme terminée ». Cette controverse ne peut se terminer avant d'avoir fourni la preuve de l'ordination du Père Marquette.

Le P. Desjardins écrit dans la *Revue*: « Pour passer ainsi du Magister au P., il y a donc eu un changement dans l'intervalle de ces deux dates, et le changement, c'est l'ordination, *qui s'est faite nécessairement en France* (c'est moi qui souligne), entre l'arrivée de la lettre du P. Oliva et l'embarquement du P. Marquette au port de la Rochelle,

en juin 1666. C'est donc en France aussi, et non à l'archevêché de Québec, que doivent se faire les recherches sur la date exacte et l'endroit de l'ordination ». On ne saurait mieux dire.

Rome interrogée a répondu. Le Père Marquette a été ordonné à Toul, le 7 mars, 1666. Voilà qui met fin à la controverse.¹

Jean DELANGLEZ, S.J.
*Professeur à Loyola University,
Chicago, Ill.*

1. Le Père Delanglez avait demandé à l'archiviste romain de la Compagnie, la cote exacte du document qui atteste la date et le lieu de l'ordination du Père Marquette. Notre collaborateur est subitement décédé avant de nous envoyer cette précision.